

<b>Zeitschrift:</b>	Das Rote Kreuz : officielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz
<b>Band:</b>	39 (1931)
<b>Heft:</b>	10
<b>Artikel:</b>	La Croix-Rouge et le film éducatif
<b>Autor:</b>	Ryon, F.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-547519">https://doi.org/10.5169/seals-547519</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La Croix-Rouge et le film éducatif.

L'Institut international du cinéma éducatif (S. d. N.), que dirige à Rome avec une autorité et une compétence remarquables le Dr Luciano de Feo, publie mensuellement en cinq langues la *Revue internationale du cinéma éducateur*.

Le but de cette revue est de favoriser la production, l'utilisation et la diffusion des films éducatifs ayant trait à l'instruction générale, à la propagation des connaissances artistiques, à l'orientation professionnelle, à la propagande d'hygiène et d'éducation sociale.

Nous reproduisons, ci-après, un article paru dans le numéro de mai spécialement consacré à l'enseignement de l'hygiène par le cinématographe.

En parcourant ce numéro de la *Revue internationale du cinéma éducateur*, le lecteur ne peut manquer d'être impressionné par le rôle important que remplit la Croix-Rouge pour la diffusion dans le monde des films de propagande populaire d'hygiène.

Complétant l'article reproduit ici, d'autres chroniques établissent l'emploi fréquent et universel du film d'enseignement d'hygiène par les sociétés nationales de la Croix-Rouge.

La Croix-Rouge représente la volonté universelle d'améliorer la santé, de prévenir la maladie et d'atténuer la souffrance. C'est l'idéal que poursuit, dans chaque pays, la société nationale de la Croix-Rouge en dehors de toute préoccupation politique, ethnique ou confessionnelle.

Cinquante-neuf sociétés nationales, organisations volontaires et indépendantes reconnues par leurs gouvernements respectifs, groupent actuellement, dans le monde, 22 millions de membres.

En 1918, aussitôt après l'armistice, la Croix-Rouge a assumé des responsabilités élargies; auxiliaire du service de santé en temps de guerre, son action en temps de paix complète celle des pouvoirs publics et des institutions privées. Son programme comprend, entre autres activités, l'organisation des secours en cas de calamités publiques, la formation des infirmières, le développement de l'esprit de la Croix-Rouge parmi la jeunesse et l'éducation sociale en matière d'hygiène.

\* \* \*

Pour pouvoir réaliser ces missions diverses, les sociétés nationales doivent s'assurer l'appui moral et l'aide matérielle de la population de leur pays; elles se voient ainsi amenées à organiser, suivant les circonstances, des campagnes de propagande qui peuvent avoir pour but de faire connaître le programme de la Croix-Rouge, de procéder à un recrutement intensif de membres, de recueillir des fonds en faveur des populations sinistrées, d'inculquer des notions élémentaires d'hygiène; elles font appel à tous les moyens de propagande issus de la science moderne, et notamment au cinématographe.

En 1917, au moment de l'entrée en guerre des États-Unis, une vaste campagne d'hygiène fut entreprise par les services sanitaires de l'armée, les services d'hygiène officiel et la Croix-Rouge américaine. A cette occasion, des films destinés à la formation du corps sanitaire et à l'éducation des troupes furent spécialement édités aux États-Unis.

L'après-guerre obligea la Croix-Rouge à collaborer avec les institutions officielles pour enrayer les fléaux sociaux qui s'étaient développés d'une façon menaçante pendant les quatre années que dura

le conflit armé: recrudescence de la tuberculose, des maladies vénériennes, de la mortalité infantile, épidémies de typhus, de grippe, de choléra.

C'est à cette époque que, peu de temps après l'armistice, en mai 1919, fut fondée la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, et il était naturel, dans ces conditions, qu'une des premières préoccupations du nouvel organisme international fût de stimuler la lutte contre les maux nés de la guerre. Apprendre aux populations éprouvées par les maladies à se prémunir contre elles, à éliminer les foyers d'infection, à soigner et à isoler les contagieux, c'était compléter la lourde tâche du corps médical; la Croix-Rouge s'y consacra de son mieux, notamment par l'organisation de campagnes intensives de propagande d'hygiène. De son côté, la Ligue s'efforça de stimuler l'action des sociétés nationales de la Croix-Rouge dans ce domaine en les assistant par l'envoi de personnel et de matériel, notamment par des prêts de films éducatifs en matière d'hygiène; ce fut l'origine de sa cinémathèque<sup>1)</sup> qui n'a cessé de se développer depuis.

La Croix-Rouge, par conséquent, a fait appel au cinématographe dès le moment où son programme élargi l'a amenée à faire œuvre de propagande.

Non contentes de disposer de films qu'elles pouvaient utiliser dans les grandes villes pourvues de salles de spectacles cinématographiques ou d'auditoires munis d'appareils de projections, certaines sociétés nationales de la Croix-Rouge décidèrent de faire pénétrer leur propagande dans les villes moins importantes et dans

les campagnes dont les populations échappaient à leur croisade d'hygiène.

Ces équipes comprenaient chacune un camion-automobile équipé pour les projections fixes et cinématographiques et un personnel composé d'un agent organisateur, de deux ou trois conférenciers et d'un chauffeur-opérateur<sup>1)</sup>.

Une équipe parcourut la Pologne, du 16 janvier au 13 juin 1922; elle couvrit 3120 kilomètres, donna 616 conférences d'hygiène, écoutées par plus de 300 000 auditeurs.

En Tchécoslovaquie, l'équipe mobile sillonna la Bohême en 1922, organisant plus de 600 conférences auxquelles assistèrent 212 250 personnes représentant environ 55 % de la population rurale; en 1923, elle visita 28 localités de la Slovaquie et fut entendue par 43 500 habitants au cours de 106 conférences.

Le grand attrait de ces conférences populaires d'hygiène, au cours desquelles étaient également distribués des tracts et brochures, étaient la projection de films sur la lutte antituberculeuse, antivénérienne, sur la puériculture, l'hygiène corporelle, etc.

En 1924, la Croix-Rouge de l'Afrique du Sud, elle aussi, a équipé un camion qui a été mis plusieurs fois à la disposition du Ministère de la Santé publique pour sa propagande d'hygiène, notamment lors de l'épidémie de peste qui s'était déclarée dans l'Etat d'Orange et dans le nord de la province du Cap.

\* \* \*

A l'heure actuelle, les cinquante-sept sociétés nationales, membres de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, utilisent les films soit dans un but didactique pour

<sup>1)</sup> Pour l'organisation de ces équipes, voir *Revue internationale du cinéma éducateur*, février 1930, p. 199-201.

<sup>1)</sup> Voir « La Croix-Rouge et le cinéma », *Revue internationale du cinéma éducateur*, novembre 1929, p. 578-580. (N.-B. — Erratum à la première ligne: lire 1919 au lieu de 1929).

la formation d'un public spécialisé (infirmières, samaritains, équipes de premiers secours, etc.), soit dans un but de propagande en vue de l'éducation sociale des masses populaires. Elles ont généralement toutes fait appel à la cinémathèque du secrétariat de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge qui leur prête ses films gratuitement.

Depuis ces dernières années, bien que les 200 films du secrétariat de la Ligue soient toujours restés très demandés, de nombreuses sociétés nationales ont constitué leur propre cinémathèque, et certaines ont même édité des films destinés à la propagande dans leur pays. C'est le cas, notamment, pour les sociétés nationales de la Croix-Rouge américaine, allemande, australienne, belge, brésilienne, danoise, française, hellénique, italienne, japonaise, néerlandaise, polonaise, siamoise et suédoise.

Il ne peut être question d'énumérer ici, en détail, toutes les initiatives prises par les sociétés nationales de la Croix-Rouge en faveur de la propagande d'hygiène par le film; quelques exemples montreront, néanmoins, l'universalité de l'emploi du cinématographe dans le champ international de la Croix-Rouge.

En Italie, la Croix-Rouge possède une cinquantaine de films provenant soit de la Direction générale de la santé publique du Royaume d'Italie, soit du secrétariat de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, ou encore de l'Institut national cinématographique «Luce». Il est intéressant de signaler qu'il existe entre cet institut et la Croix-Rouge une convention suivant laquelle la «Luce» édite les films de la Croix-Rouge italienne à un prix spécial et accepte d'exploiter ces films pour son propre compte, en les incorporant dans les programmes de salles de cinéma du pays.

La Croix-Rouge française, et en particulier sa section de la jeunesse, fait un large usage des films d'éducation sociale.

Depuis sept ans, la Croix-Rouge de Belgique a organisé plus de 3000 séances de projections cinématographiques sur des sujets d'hygiène; elle possède 23 films et en emprunte fréquemment au secrétariat de la Ligue. Au cours de la «Semaine de la Croix-Rouge» qui a eu lieu cette année en avril dernier, cette société a entrepris dans tout le royaume une campagne de propagande en faveur de la lutte antidiptérique; les films y ont joué un rôle important.

Un rapport de la Croix-Rouge esthoniennne signale que cette société utilise le film de propagande d'hygiène depuis que fut fondée, en 1924, sa section de la jeunesse. Des conférences d'hygiène avec projections cinématographiques sont données sous les auspices de la Croix-Rouge de la Jeunesse, non seulement dans les écoles des villes, telles que Reval, Narva, Pärn, Tapa, Vöru, mais même dans les villages comme à Jõhvi, Port-Kunda, Asari, etc. Il existe, de plus, une convention entre les sociétés nationales de l'Estonie, de la Lithuanie et de la Lettonie, instituant une cinémathèque commune pour les pays baltes et facilitant la circulation des films entre ces pays.

Les comités régionaux de la Croix-Rouge de Zagreb, Sarajevo, Gouchtany et Latchrak, ainsi que le Comité central de Belgrade, possèdent une installation pour les projections des films, et la section de la Croix-Rouge de la Jeunesse de Yougoslavie dispose de 33 appareils qui ont circulé dans les villes et les villages pour y donner des séances consacrées à l'enseignement de l'hygiène.

Un total d'environ 25 000 personnes ont assisté, en 1925, à 72 conférences populaires d'hygiène organisées par la

Croix-Rouge en Hongrie; ces chiffres ont atteint respectivement 52 000 auditeurs et 382 séances en 1926, et 164 000 présences pour 620 réunions en 1928.

En Islande, la Croix-Rouge a projeté quelques films de la cinémathèque de la Ligue dans les « *Westman Islands* » ; 850 personnes, dont 250 enfants des écoles, ont assisté à ces séances.

La Croix-Rouge hellénique fait usage des films tout particulièrement au cours de ses campagnes antipaludéennes; elle a également pris l'initiative de former une fédération des groupes qui s'intéressent, en Grèce, à la production et à la diffusion des films éducatifs et notamment des films d'hygiène.

Aux Etats-Unis, la Croix-Rouge a édité des films de propagande ou contribué en diverses circonstances à l'édition de ceux-ci.

\* \* \*

Si nous passons en Amérique latine, nous constatons généralement dans ces différents pays une collaboration étroite entre la société nationale de la Croix-Rouge et les services gouvernementaux pour la propagande d'hygiène par le cinéma. C'est ainsi que le secrétariat de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge a fait monter, spécialement à l'intention des Croix-Rouges de l'Amérique du Sud, des films avec textes espagnols qui circulent dans ces pays. La Croix-Rouge de Costa-Rica relatait, il y a quelque temps, que la projection de ces films avait suscité des commentaires élogieux dans la presse, contribuant ainsi indirectement à renforcer la campagne de propagande d'hygiène organisée par cette société.

L'Extrême-Orient, non plus, n'est pas demeuré étranger à l'emploi du cinématographe pour la propagande d'hygiène.

Déjà, en 1922, lorsque fut organisée à Bangkok, sous les auspices de la Ligue, la première conférence régionale des Croix-Rouges de l'Extrême-Orient, des films de propagande d'hygiène furent projetés au cours de cette réunion importante; les sociétés nationales de la Croix-Rouge des pays représentés firent, dans la suite, appel à la cinémathèque du secrétariat de la Ligue en vue de disposer de films éducatifs.

La Croix-Rouge des Indes est une des sociétés nationales qui a, le plus fréquemment, fait appel aux services du secrétariat de la Ligue pour l'achat de films destinés à sa propagande d'hygiène.

Non contentes d'employer les films dans la mère patrie, des sociétés nationales les ont utilisés dans leurs colonies par l'intermédiaire de leurs sections coloniales. En Afrique, pour ne citer qu'un exemple, des films de propagande d'hygiène y ont été projetés par la Croix-Rouge du Congo, section de la Croix-Rouge de Belgique.

Ainsi peut-on dire que l'usage du film d'éducation sociale dans le monde a été développé par l'action de la Croix-Rouge.

Les sociétés nationales de la Croix-Rouge considèrent toutes le cinématographe comme l'un des moyens les plus influents de leur propagande; elles souhaitent voir le producteur accorder une attention spéciale à la réalisation de bons films d'éducation sociale; ils collaboreront ainsi avec la Croix-Rouge à l'accomplissement d'une de ses plus belles missions: améliorer la santé, c'est-à-dire contribuer au mieux-être de l'humanité.

*F. Royon,*

Chef du service de la propagande au Secrétariat de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge.

(Extrait de *Vers la Santé*,  
juillet-sept. 1930.)